



SYNDICAT NATIONAL FORCE OUVRIÈRE - *Justice*
FO Justice PJJ – Tel : 06.15.47.40.45 – Courriel : snfopjj@outlook.fr

UEHC de MONT-de-MARSAN

LA SITUATION N'EST PLUS TENABLE !!!

L'UEHC de Mont-de-Marsan traverse une nouvelle fois une période très compliquée et intenable pour tous les agents de cette structure. Vu le contexte compliqué et explosif de l'UEHC, nous avons demandé une audience à la Direction Territoriale Aquitaine Sud le mardi 10 juin. Nous avons aussi relayé un courrier des agents mettant en exergue tous les dysfonctionnements qui perdurent et les conséquences qui en découlent mais aussi leurs souffrances au travail.

En effet le groupe de jeunes devient ingérable notamment par le comportement de quatre mineurs qui mettent à mal le groupe de pairs mais aussi toute l'équipe éducative.

Menaces au couteau, séquestration d'éducatrice dans une chambre, insultes, menaces, violences entre mineurs sont devenues le quotidien d'une structure qui n'est plus protectrice pour les mineurs accueillis.

L'équipe éducative n'a de cesse d'alerter sur cette situation sa direction de service qui reste apathique, sans réaction. Elle se sent seule face au manque de soutien institutionnel criant lors de situations extrêmement critiques. Des événements graves (séquestrations, menaces, insultes...) sont survenus lors du week-end du 29 au 31 mai sans que l'astreinte de direction ne daigne répondre ni rappeler les collègues en souffrance.

Notre organisation syndicale n'a eu de cesse de rappeler depuis des années les problèmes récurrents qu'ont connu cette unité en termes de ressources humaines.

AUJOURD'HUI NOUS EN SOMMES À 13 ARRÊTS MALADIE !!!!

Et malgré tout la DT Aquitaine Sud ne nous rejoint pas lorsque nous demandons une cessation d'activité pour reposer le cadre institutionnel au sein de l'UEHC. Cela permettrait à l'équipe éducative de comprendre les événements qu'elle vit depuis des années et d'essayer de trouver une solution à ces difficultés. Mais cet effort réflexif ne se fait pas avec la pression très lourde du quotidien d'un hébergement de plus en plus exigeant. Surtout que la création des UJPE en septembre rajoute une exigence à une équipe déjà fatiguée par tant d'épreuves.

La DIR SUD OUEST a toujours martelé : « un hébergement à la PJJ ça fonctionne coûte que coûte », malgré les conséquences pour les mineurs et tous les agents de ces structures !!!

La Direction Territoriale Aquitaine Sud se dit prête à recevoir les agents pour les entendre sur la situation.

Néanmoins nous ne pouvons pas rester silencieux et nous demandons à nouveau des prises de décisions rapides de notre administration quant aux demandes qu'a transmises l'équipe de l'UEHC de Mont-de-Marsan à sa direction territoriale.

L'absence de plus en plus fréquente de la directrice de service de l'UEHC soulève aussi des questions importantes surtout lorsque son équipe a un réel besoin de soutien.

Des cadres sont absents aussi durant les entretiens d'accueil, de synthèse mais aussi lorsqu'il y a des situations conflictuelles à résoudre.

L'appel à des intérimaires pour résoudre les problèmes RH interroge aussi en termes de continuité éducative, de cadre institutionnel, ceux-ci étant livrés à eux-mêmes face à un groupe de jeunes particulièrement compliqué à gérer.

Nous signalons aussi que la Direction Territoriale a essayé d'intervenir pour qu'un des mineurs les plus violents soit placé dans une autre structure. Néanmoins la magistrature s'est montrée inflexible et a même prolongé son placement au sein de l'UEHC allant à l'encontre de tous les signalements et notes d'incidents émis par l'équipe.

CETTE SITUATION N'EST PLUS POSSIBLE !!!

FO Justice PJJ sera toujours là pour tous les personnels et les équipes en souffrance. N'hésitez pas à nous contacter.

Cessons de banaliser l'inacceptable afin de pouvoir être au mieux pour exercer nos missions !!!

FO Justice PJJ – le 11 Juin 2026



*Notre **FO**rce, c'est vous
Pour une rémunération et des conditions de travail dignes*